

## Services de management des gaz à effet de serre – FAQ's

NSF est l'un des rares organismes de premier plan dans le domaine de la vérification et de la validation des gaz à effet de serre (GES) à être accrédité par l'ANSI. À ce titre, NSF s'engage à bien vous informer au sujet des changements climatiques et sur les conséquences que ceux-ci peuvent avoir sur votre société, à court terme comme à long terme. Pour vous aider à respecter votre programme de durabilité, nous avons rassemblé nos experts du domaine des GES pour répondre aux questions les plus fréquemment posées de nos jours.

### 1. **Que sont les gaz à effet de serre?**

Les gaz à effet de serre sont des éléments de l'atmosphère qui emprisonnent une partie de la chaleur que nous recevons du soleil et qui fournissent un climat propice à la vie sur la planète.

### 2. **Quel problème entraîne une augmentation des concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère?**

Les changements climatiques sont causés par l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre depuis le début de l'ère industrielle. Les concentrations de dioxyde de carbone ont augmenté essentiellement en raison de l'utilisation des combustibles fossiles. Le réchauffement planétaire est la conséquence de cette augmentation : il est responsable de la fonte des glaciers, de la perte de biodiversité et de l'accroissement des événements météorologiques violents.

### 3. **Qu'est-ce qu'un projet de gaz à effet de serre?**

Un projet de gaz à effet de serre (GES) est un ensemble d'activités qui visent à réduire les émissions de GES ou à augmenter la séquestration de carbone biologique.

### 4. **Que signifie le terme « additionnel » dans le contexte des projets de gaz à effet de serre?**

Dans le cadre des projets de GES, la réduction des émissions ou l'augmentation de la séquestration doit être une activité « additionnelle » relativement à ce qui surviendrait de toute façon. Pour déterminer ce qui est « additionnel », chaque projet est évalué en fonction d'un point de référence qui correspond à l'exploitation commerciale habituelle.

### 5. **En quoi consiste la vérification par un tiers?**

Une vérification par un tiers est un examen des « assertions » relatives aux gaz à effet de serre. Ces assertions sont produites par un promoteur de projet ou une organisation qui décide de rendre compte de ses émissions de GES. Le vérificateur effectue un examen indépendant des informations et des données fournies quant aux GES, puis formule une conclusion fondée sur les éléments de fait révélés par l'examen. Le vérificateur exprime son opinion au moyen d'une « déclaration sur les gaz à effet de serre » dont le format ressemble à celui d'une lettre d'opinion d'un comptable financier.

### 6. **Est-ce que NSF peut nous aider à élaborer notre projet de gaz à effet de serre?**

Afin de maintenir l'objectivité dont doit faire preuve un tiers indépendant, NSF n'offre généralement pas de service de consultation. Les promoteurs de projet ou les organisations qui effectuent un inventaire des GES et qui ont besoin d'aide pour la préparation de leur déclaration sur les gaz à effet de serre devraient demander l'assistance d'un conseiller compétent. Par contre, NSF a établi des partenariats stratégiques avec quelques organisations qui peuvent offrir cette assistance, comme Trucost Plc, des experts dans le domaine de la mesure, de la gestion et de la déclaration des données environnementales.

# Services de management des gaz à effet de serre – FAQs

## 7. Les projets de gaz à effet de serre doivent-ils tous être validés?

La « validation » fait référence à l'évaluation de la conception d'un projet de GES par un tiers indépendant afin de déterminer si le projet, une fois mis en œuvre, permettra d'atteindre les prévisions en matière de réduction des émissions de GES ou d'élimination accrue du carbone. Sur le marché du carbone volontaire, la plupart des projets sont élaborés conformément à des protocoles déjà établis; il n'est donc pas nécessaire de les valider. Par conséquent, une validation serait généralement nécessaire pour les projets qui dérogent aux protocoles établis.

## 8. De quels types de projets NSF fait-il la validation et la vérification?

NSF valide et vérifie la plupart des types de projet. Ceux-ci incluent, par exemple, les projets de gaz d'enfouissement, les projets de gestion des déjections du bétail et les projets forestiers.

## 9. Pourquoi devrions-nous faire vérifier notre inventaire des GES par un tiers?

Les organisations qui choisissent de rendre compte de leurs émissions de gaz à effet de serre devraient envisager de faire effectuer une vérification par un tiers afin d'assurer que leur inventaire est exact. Les organisations qui rendent compte de leurs émissions à des registres volontaires, tels le Climate Registry et le California Climate Action Registry, doivent obligatoirement faire vérifier leur inventaire par un tiers. Le California Air Resources Board exige également qu'une vérification par un tiers soit effectuée pour son programme de déclaration obligatoire.

Votre entreprise pourrait profiter des avantages suivants :

- la détermination des achats superflus et l'introduction de pratiques exemplaires en matière d'utilisation énergétique;
- l'amélioration de son image auprès du public;
- le fait d'éviter les problèmes liés à la conformité, les amendes et les pénalités;
- le maintien de votre avantage concurrentiel.

## 10. Que signifie « plafonnement et échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre »?

Le plafonnement et les échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre constituent une politique qui établit une limite globale quant aux émissions de GES pour des industries spécifiques dans une zone géographique donnée. Les organisations visées par le plafonnement doivent acquitter des droits d'émission à la fin de chaque période de conformité. Le système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre permet de diminuer globalement les émissions de GES dans la zone visée par le plafonnement, car il constitue un stimulant financier qui encourage les organisations à réduire leurs émissions. L'échange des droits d'émission de GES engendre des réductions d'émissions à moindre coût sous le niveau de plafonnement. Aux États-Unis, le premier programme de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre a été établi par dix États du nord-ouest et du centre du littoral de l'Atlantique. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2009.

## 11. Qu'est-ce que l'accréditation ANSI et pourquoi est-elle importante?

L'American National Standards Institute (ANSI) est un organisme de surveillance qui effectue l'audit des organismes de validation et de vérification de GES en fonction de normes internationales. L'accréditation par l'ANSI signifie que l'organisme de validation ou de vérification satisfait à toutes les exigences de la norme ISO 14065 et aux exigences de programme applicables, comme celles du Climate Registry. Chez NSF, notre accréditation ANSI assure nos clients qu'ils traitent avec une société professionnelle, digne de crédibilité, qui a établi des directives cohérentes et qui est respectée sur les marchés mondiaux.

## 12. Quels sont les antécédents de NSF en ce qui a trait à la vérification des gaz à effet de serre?

NSF est un chef de file dans le domaine de la vérification des GES. Nous avons participé à la rédaction des normes internationales ISO 14064 et ISO 14065 qui définissent les exigences relatives aux inventaires des GES, aux projets de GES et à la vérification des GES. Laissez NSF mettre son expertise à votre service. Vous bénéficierez d'une vérification et d'une validation à valeur ajoutée pour les déclarations liées aux inventaires et projets de gaz à effet de serre.

Pour de plus amples renseignements au sujet des services de management des gaz à effet de serre ou pour mieux connaître notre vaste gamme de solutions commerciales durables pour votre société, veuillez contacter NSF.

